



Petites Villes de Demain Un accélérateur de projets



La ville de Decazeville a été choisie pour intégrer le programme national de reconquête urbaine : "Petites Villes de demain" ! Le point sur l'intérêt de ce dispositif et sur les mesures concrètes envisagées.

LE DISPOSITIF "PETITES VILLES DE DEMAIN", QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le programme "Petites Villes de Demain" vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité en accompagnant les collectivités dans la réalisation de projets d'ampleur.

Cet accompagnement des collectivités repose sur 3 piliers :



Un soutien en ingénierie pour donner aux petites villes les moyens de définir et de mettre en œuvre leurs projets,



L'accès à un réseau professionnel : le "club des Petites Villes de Demain", pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre les acteurs du programme.



Des outils et des expertises sectorielles pour répondre aux enjeux thématiques, dont des financements sur-mesure et ciblés.

HISTORIQUE

Nov. 2020	Decazeville candidate au dispositif "Petites Villes de Demain"
Déc. 2020	Decazeville est lauréate
Août 2021	Signature de la convention d'adhésion
Déc. 2021	"Petites Villes de Demain" est présenté en conseil communautaire
2022	Signature de la convention "Petites Villes de Demain valant ORT (Opération de Revitalisation de Territoire)*".

*L'ORT est un outil nouveau à disposition des collectivités locales visant à une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire. **L'ensemble des communes de la Communauté de communes peut en bénéficier si elles adhèrent à la convention.**

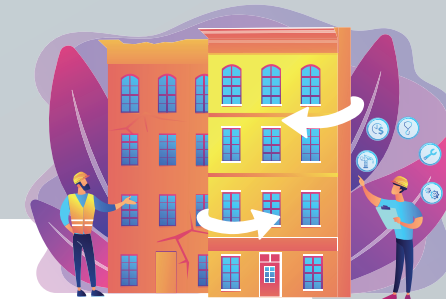


Grâce au programme national "Petites villes de demain", Decazeville bénéficie de financements visant à soutenir les actions de revitalisation du territoire portées par la communauté de communes.

"Le dispositif "Petites Villes de demain" est en totale adéquation avec les engagements pris dans le projet de mandature notamment concernant le développement économique, le commerce de proximité, le réinvestissement du centre-ville avec une rénovation des logements et une logique de mixité sociale ainsi que le verdissement du territoire. Les perspectives de croissance qui peuvent découler du dispositif est un argument de poids face au contexte actuel." François Marty

UN DISPOSITIF POUR UNE PETITE VILLE ET UN TERRITOIRE PLEINS DE GRANDES AMBITIONS

Le dispositif "Petites villes de demain" est **un levier indéniable pour la réalisation de projets majeurs et structurants** ambitionnés par la collectivité. Et les idées ne manquent pas ! Forte de son rôle de centralité grâce aux nombreux services présents mais aussi à une volonté sans faille d'en poursuivre le développement, notre collectivité souhaite amplifier sa dynamique à travers plusieurs grandes opérations :



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

- › Embellir l'espace urbain : acquisition/démolition des bâtis vétustes en centre-ville, opération façades, aération de l'espace urbain...
- › La lutte contre l'habitat dégradé et la reconquête des logements du centre-ville : dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat
- › Créer le centre-ville de demain

AXE 01

AXE 02

AXE 03

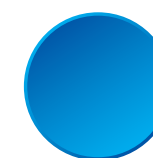
AXE 04

AXE 05



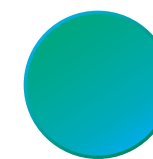
ACCOMPAGNER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET ÉQUILIBRÉ

- › Dynamiser le centre-ville : recruter un manager de commerce, favoriser le commerce de proximité, résorber la vacance commerciale
- › Poursuite de l'aménagement de la Zone du Centre et réflexion autour de la réhabilitation des Halles Vallourec et Soufflantes
- › Accompagnement des entreprises (recrutement, filière éco-industrie, recensement des locaux et fonciers disponibles...)



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ET LE RÉSEAU DE TRANSPORT

- › Développer les mobilités douces (création d'itinéraires doux pour connecter les bassins d'emploi, favoriser le co-voiturage et les transports collectifs...)
- › Faciliter l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens



DÉVELOPPER UN TERRITOIRE DURABLE

- › Amélioration des bâtiments publics (modernisation, économie d'énergies, éclairage public, remplacement des systèmes de chauffage, isolation, réseau de chaleur...)
- › Optimisation des moyens pour le service public (acquisition des véhicules électriques municipaux et communautaires,...)



PROMOTION DU TERRITOIRE & COHÉSION SOCIALE

- › Valoriser le Tourisme vert : la vallée du Lot à vélo, navigation sur le Lot
- › Protection et mise en valeur du patrimoine paysager, architectural, naturel, immatériel (parc intercommunal des Découvertes...)
- › Animations culturelles, sociales et touristiques : street art, festivals, expositions, spectacles, action d'éducation artistique...

